



Montauban infos

N° 21 Juillet à Septembre 2022 Journal d'informations municipales

En bref...

DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Ce document vous a été distribué avec le présent bulletin. Il s'agit de la dernière version. Elle inclut notamment la conduite à tenir en cas de rupture du barrage du Portillon. Prenez-en connaissance et conservez-le. Nous espérons, bien sûr, que nous n'aurons jamais à mettre en application les consignes qui y figurent.

Colis de Noël aux aînés

Comme c'est la tradition, un petit présent sera offert aux personnes ayant atteint 70 ans dans l'année en cours et résidant à l'année à MONTAUBAN DE LUCHON.

Si vous êtes dans ce cas et inscrit sur la liste électorale de la commune vous n'avez rien à faire. Si en revanche vous fêtez votre 70ème anniversaire cette année mais que vous votez sur une autre commune, merci de contacter la mairie, car nous n'avons aucun moyen de vous recenser.

Si votre situation n'a pas changé depuis l'an dernier, vous n'avez rien à faire.

Merci pour votre aide.



Service de Transport à la demande

La CCPHG mettra en place au début de l'année prochaine un service de transport à la demande. Ce service fonctionnera les mercredis et samedis pour aller à Luchon (Marché). L'aller-retour sera au prix de 2€. Les modalités plus précises vous seront prochainement communiquées. Le point de ramassage pour Montauban est fixé devant la salle communale.



Dans ce numéro :

Le mot du Maire..... page 2
Les travaux..... page 4
Concours fleurissement page 7
Agenda..... page 8

La vie communale page 3
Divers..... Page 6
Une belle histoire page 8
Etat-civil..... page 8

Le mot du Maire



L'automne arrive et nous entrons dans la dernière ligne droite de cette année 2022,

Une année qui était sensée nous voir sortir de la crise sanitaire et donc retrouver une vie normale.

Si la COVID 19 vient encore perturber ici ou là, c'est la guerre en UKRAINE qui nous heurte de plein fouet.

Nous ne sommes pas terrés au fond d'une cave pour éviter les bombardements, mais pourtant cette guerre nous impacte dans notre vie quotidienne en entraînant une flambée des prix dans de très nombreux domaines, voir même des pénuries. Un été sans moutarde c'est terrible, heureusement nous avons l'Espagne à côté et nous avons pu nous y approvisionner. Mais, comment se fait-il que l'Espagne avait de la moutarde ?

Ceci étant, la pénurie de moutarde n'est pas la chose la plus inquiétante, contrairement à l'envolée des prix de l'énergie. Espérons un hiver clément d'un point de vue des températures pour limiter les dégâts.

Certaines personnes ne se chaufferont pas comme il se doit c'est une évidence. Si pour les particuliers le bouclier tarifaire devrait contenir cette hausse à 15 % il n'en va pas de même pour les collectivités. Et personne, à ce jour, n'est en mesure de dire de combien sera cette hausse. 10, 15, 25, 40 %, impossible de le prédire. Il nous faudra donc bâtir un budget communal avec cette inconnue. Nous allons essayer de réduire autant que possible nos consommations en matière de chauffage et d'éclairage.

C'est dans ce but que, comme vous le lirez plus loin, l'éclairage public sera coupé de façon totale entre minuit et 6 heures, et les lampadaires équipés en LED seront en intensité réduite à 50 % durant leur fonctionnement. Cela sera effectif, normalement en début d'année, après des modifications techniques.

La durée de mise en place des illuminations de Noël sera réduite, mais ne tombons pas non plus dans l'extrême Noël est une fête et doit le rester.

Les bâtiments écoles et mairie vont être équipés de robinets thermostatiques. Les travaux vont être réalisés à la première semaine des vacances de la Toussaint.

Malgré tout nous avançons dans nos projets, même si des modifications dans notre calendrier nous ont été imposées par des impératifs techniques. La réfection du toit de l'église s'impose à nous et nous conduit à décaler d'une année l'aménagement définitif du carrefour des 4 chemins.

Je vous souhaite à toutes et tous le meilleur pour cette fin d'année.
Bonne lecture.

Très cordialement
Claude Chauvin

Vie Communale

Éclairage public

A la fin de l'hiver le SDEGH a procédé au remplacement des lampadaires dans le cœur du vieux village. La nouvelle génération est équipée en LED moins énergivore et permet un abaissement de la puissance entre 23h et 6h pour consommer encore moins.



Malgré cela et compte tenu de l'augmentation significative du coût de l'énergie d'une part, de l'incertitude de la variation à la hausse d'autre part, dès le début d'année prochaine et pour une période de 6 mois l'extinction de l'éclairage sera totale entre minuit et 6 heures. La date est fonction de petits travaux à réaliser sur les coffrets de commande.

Un bilan sera réalisé à la fin de cette période.

Pour information cette mesure est déjà appliquée à JUZET de LUCHON.

Contrairement aux idées reçues, dans les 98 % de communes ayant instauré l'extinction totale de l'éclairage il n'a été constaté aucun problème de sécurité.

Tri sélectif

A compter du 1^{er} janvier 2023 de nouvelles règles concernant le tri sélectif vont entrer en vigueur. Elles concerneront essentiellement les cartons et plastiques. Les informations nécessaires vous seront communiquées par la CCPHG, en charge des ordures ménagères.



Nous attirons, une nouvelle fois, votre attention sur l'importance de la gestion des déchets. Encore de trop nombreuses choses sont déposées dans les bac d'ordures ménagères (gros cartons, tringles à rideau, ferraille, gravats etc.). Ces déchets, déposés à tort, coûtent à la collectivité. Les poubelles sont contrôlées à leur arrivée sur le lieux de traitement et les déchets non conformes sont pesés. Un surcoût est appliqué en fonction du poids.

Les gestion des déchets représente un coût déjà important, ne l'augmentons pas par manque de responsabilité.

Nous avons une déchetterie gratuite, il ne faut pas hésiter, d'autant quelle vient tout juste de faire peau neuve.

Vie Communale suite...

Réserve citoyenne

Dans le précédent numéro nous avons lancé un appel pour la constitution d'une réserve citoyenne. Celle-ci n'engendre aucune astreinte ou obligation, mais cela nous permet, en cas d'évènement majeur de savoir que l'on peut attribuer des missions à ces personnes. Tout cela indépendamment des actions de solidarité qui se mettent en place.

Merci aux 3 personnes qui se sont manifestées.

PanneauPocket



Pour être informé en temps réel des choses importantes dans la commune, il vous suffit de télécharger sur votre smartphone cette application. Une fois paramétrée, vous serez avisé. PanneauPocket, informe sur les arrêtés de circulation, les manifestations organisées par la commune, les alertes météo etc.). Le comité des fêtes et l'école Simone VEIL, disposent également de ce moyen de communication.

Si vous avez des difficultés pour télécharger l'application, vous pouvez venir au secrétariat, nos secrétaires vous aideront.

Fêtes des fleurs des enfants

Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 4 septembre 2022.

Notre village était représenté par un char. C'est l'Association des Parents d'Elèves de la commune, bien aidée par les enfants, qui s'est impliquée dans le fleurissement du char.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé dans la bonne humeur, malgré une météo un peu capricieuse au moment du fleurissement.



Les Travaux

Travaux de voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la CCPHG. C'est l'entreprise nouvelle Rougé Ségéla qui les a réalisés.

Le parvis de l'église a été entièrement refait. Des lignes de pavés viennent couper l'uniformité de l'enrobé. Ces pavés sont les mêmes que ceux de la place Joffre à LUCHON. Ils ont reçu l'agrément de l'architecte des bâtiments de France.

Des glissières de sécurité ont été mises en place impasse du Caoup, le chemin de la Mouline a été goudronné et de l'enrobé réalisé sur de la voirie Cours Lapeyrouse.

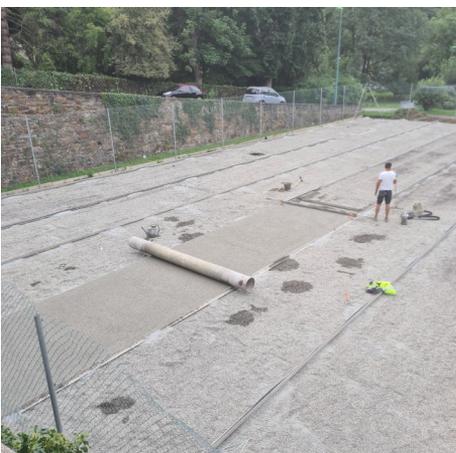
Les Travaux suite...



Travaux terrain multi-sports et City Stade

Comme vous avez pu le constater les travaux de transformation du terrain de tennis en terrain multi-sports et du City stade sont bien avancés. Au moment où vous lirez ces lignes ils seront peut-être même terminés.

Le city-stade sera d'un usage libre, c'est le but de ce genre d'installation. En revanche l'accès au terrain multisports ne le sera plus. Il faudra obligatoirement réserver. Par ailleurs un abonnement ou un paiement à l'heure sera mis en place. Même s'il sera modique, ce sera un moyen de contrôle en cas de dégradations. Les tarifs seront fixés en conseil municipal. Le terrain multisports ne sera donc accessible au public qu'après la mise en place de la tarification et du moyen de gestion de l'espace.



Travaux sur le terrain de tennis



Le City stade quasiment terminé

Les Travaux suite...

Aménagement carrefour des 4 chemins

Comme vous avez pu le constater, le carrefour des chemins est en phase « test ».

L'aménagement provisoire sera en place jusqu'au 28 octobre 2022. Il sera remis en place pour une nouvelle phase de test au printemps, mais accompagné cette fois-ci d'un marquage au sol provisoire pour plus de lisibilité.



Vous pouvez faire remonter vos avis à la mairie, par mail au courrier ou directement auprès des élus.

Les Travaux à venir...

Réfection du toit de l'église

A n'en pas douter se sera le gros morceau pour 2023. La toiture de notre église est arrivée au bout et les réparations que nous y faisons ne servent plus à rien. Bien sûr nous demandons des subventions pour nous aider sur ce gros chantier.

Les finances nous conduisent à faire des choix, et vu l'urgence nous sommes obligés de décaler d'une année l'aménagement du carrefour des 4 chemins.

Mur du cimetière

Dans la continuité de ce qui a été fait en début d'année, nous ferons faire le rejointement du mur côté église.

Divers

Recensement



L'attestation de recensement délivrée à cette occasion sera demandée lors de certaines démarches comme l'inscription aux examens, au permis de conduire.

Si le recensement n'a pas été fait en temps et en heure, vous pouvez régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette démarche se fait en mairie, le jeune devra se présenter avec sa carte d'identité valide ainsi que le livret de famille à jour.

Ce sont les premiers pas dans la vie de citoyen.

Concours fleurissement

Tout d'abord un grand merci aux personnes qui se sont impliquées dans l'arrosage des fleurs au cours de cet été particulièrement chaud.

Le fleurissement contribue grandement à la bonne impression que donne notre village. Encore une fois c'est l'affaire de tous.

Pour la seconde année nous avons décidé de récompenser les habitants qui font un effort pour le fleurissement de leur propriété.

On retrouve les mêmes catégories que l'an dernier à savoir :

Catégorie 1 : Maison avec parc.

Catégorie 2 : Maison avec petit jardin

Catégorie 3 : Balcons, terrasses, cours et jardinets.



Les dotations pour récompenser les 3 premiers de chaque catégories, par le biais de bons d'achat sont les suivantes :

Catégorie 1 : 150€ au 1^{er}, 130€ au 2^{ème}, 100€ au 3^{ème}.

Catégorie 2 : 100€ au 1^{er}, 80€ au 2^{ème}, 60€ au 3^{ème}.

Catégorie 3 : 60€ au 1^{er}, 50€ au 2^{ème}, 40€ au 3^{ème}.



Résultats

Catégorie 1 « Maison avec parc »

1^{er} prix M et Mme Louis DESCAZAUX 4 chemin de Trémounic

2^{ème} prix M et Mme Marcel CAU 4 cours de la Castagnère

3^{ème} prix M et Mme Patrick DAVY 153 route de Bonnegarde

Catégorie 2 « Maison avec petit jardin »

1^{er} prix M et Mme Christian LEGAULT 2 chemin du Vallon

2^{ème} prix M et Mme GAY Gérard 725 route de Subercarrère

3^{ème} prix M et Mme ECHEYNE Jacques 272 route de Subercarrère

Catégorie 3 « Balcons, terrasses, cours et jardinets »

1^{er} prix M et Mme Jean-Philippe JALABERT 5 Rue du Pont de Martin

2^{ème} prix M et Mme José MACHADO 11 rue du Caillaouris

3^{ème} prix Mme Danielle ETCHEVERRY 5 rue de Langlade



Les choix sont toujours subjectifs. Les critères sont : visibilité depuis la voie publique et fleurissement.

Les prix seront remis aux lauréats à l'occasion des vœux du maire courant janvier 2023.

Merci de contribuer à la beauté du village.

Une belle histoire

L'histoire à commencé en 1988. Un jeune garçon du village est tombé amoureux d'une jeune bretonne en vacances au camping « La Lanette ».

En gage de son amour, il lui a offert une couronne, empruntée à l'église.

Le 2 août dernier, c'est le frère de la jeune fille de l'époque, qui est venu en vacances à Luchon et qui s'est chargé de restituer la couronne 34 ans après.



Peut-être que notre concitoyen « amoureux » se reconnaîtra.

A noter sur vos agendas :



25 octobre ramassage des encombrants (Sur inscription)
11 novembre cérémonie au monument aux morts à 11h00
15 décembre Goûter des aînés

Etat-civil



Décès à la Maison de Retraite « ERA CASO »

RABASSE, née LACROIX Colette, Hélène, Etienne à l'âge de 93 ans.

LABRY née BOURTHOUMIEU Suzanne, Raymonde à l'âge de 99 ans.

SOUTIRAS née LAURENS, Paulette, Jeanine, Joséphine à l'âge de 78 ans.

ROUTEHE née CADARIO Gina, Guiseppina à l'âge de 96 ans.

Transcription de décès

BENOIT Annick, Marie, décédée à Férolles-Atilly (77) à l'âge de 64 ans.



Très sincères condoléances aux familles.

Mairie de Montauban de Luchon

4 rue Cargue, 31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Mail : accueil@mairie-montauban-de-luchon.fr

Site : www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi 08h/12h Mardi 14h/17h

Vendredi 14h/18h

MENTIONS LEGALES:

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Claude CAU / **COMITE DE REDACTION:** Claude CAU, Isabelle AUFRERE, Lydie BUSCAGLIA, Pierre CASSE

Patrick BOILEAU

CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE: Claude CAU / **PHOTOS:** Claude CAU (sauf mention contraire)

IMPRESSION: Imprimerie FABBRO sur papier cyclus print 115g/m² / **certifié PEFC** pour la protection durable de nos forêts.
Marque **Imprim'Vert** / Tirage 400 exemplaires